

INFORMATIONS À COMMUNIQUER EN RÉUNION DE RÉSEAU

MISE EN PLACE GENERALISEE CETTE ANNEE A TOUS LES COLLEGES DU PASSEPORT EDUCFI

« Les collèges inscrivent prioritairement les élèves de 4e et de 4e Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté). Chaque collège inscrit au moins l'équivalent de deux classes au passeport Educfi afin de permettre à un maximum d'élèves d'en bénéficier. Le passeport peut également être proposé aux autres niveaux du cycle 4 en fonction du projet d'établissement et/ou des équipes. Il peut aussi être ouvert aux classes des lycées professionnels qui le souhaiteraient, notamment pour des classes de 3e prépa-métiers et des classes de CAP. » ([Bulletin officiel n° 28 du 14 juillet 2022](#))

Un courrier sera adressé aux établissements la semaine du 10 octobre pour annoncer le déroulement de l'année et les modalités d'inscriptions au passeport. Ces dernières pourront s'étaler de novembre à décembre. Vous pouvez d'ores et déjà annoncer aux collègues chefs d'établissement que 5 regroupements académiques en présentiel auront lieu et seront coanimés avec un représentant de la Banque de France. Chaque établissement pourra envoyer un représentant accompagné ou non du chef d'établissement. Ces regroupements auront vocation à donner les informations sur les contenus et le déroulement de l'année et de répondre aux questions. Ces temps d'information seront poursuivis par cinq temps de visio entre janvier et février pour des compléments d'information ou de questions réponses en complément de la formation en ligne sur la plateforme magistère prévue en janvier.

Responsable : Vincent RICOMET (mail du 20/09/2022 11:38)

ÉDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

La généralisation de l'EMI (Éducation aux médias et à l'Information), initiée en Janvier 2022, réaffirmée par la circulaire de rentrée 2022, a pris de l'ampleur dans l'académie à travers le projet de monsieur le recteur « un réseau, une web radio ».

Et au niveau national, l'appel à projet proposé par la DGESCO et porté par la cellule académique EMI, permettant de **financer ces web radios, a été accepté pour les 32 collèges candidats de l'académie.**

Nous proposons des **formations d'établissement et des formations réseaux sur les webradios**, pour les collèges ayant participé à l'appel à projet national, mais aussi pour d'autres établissements qui voudraient maintenant rentrer dans la boucle, ainsi qu'un accompagnement technique et pédagogique des projets. L'objectif initial est que chaque réseau ait une web radio, et à terme, qu'un maximum d'établissement ait leur web radio, qui est un formidable outil pédagogique et éducatif. La généralisation de l'EMI ne pourra pas se faire sans un passage par les réseaux. La cellule académique EMI vous propose un **powerpoint « clé en main » (PJ) que vous pourrez utiliser, si vous en êtes d'accord, pour présenter tout ceci lors des prochaines instances de réseau**, et si c'est possible dès la semaine prochaine (les inscriptions au PAF notamment seront closes le 28 Septembre).

Responsable : Carole BOLUSSET GERENTON (Diaporama dans le mail du 15/09/2022 09:09 expéditeur secrétariat)

DEVOIRS FAITS

Dans les projets de réseau qui vont être écrits ou remis à jour, nous souhaiterions attirer votre attention sur la place à accorder au dispositif devoirs faits. En effet, la publication du tome 2 du vademecum <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-une-aide-aux-devoirs-pour-les-collegiens> incite les équipes à inscrire encore davantage le dispositif au cœur du fonctionnement pédagogique des établissements. Vous trouverez attachée à ce message la lettre de rentrée adressée aux chefs d'établissements.

Nous vous remercions de nous faire connaître les initiatives et les besoins émanant du terrain.

Nous restons, avec les formateurs académiques, à la disposition des équipes pour tout accompagnement.

Responsables : Céline BOREL et Isabelle TARRIDE (documents attachés dans le mail du 14/09/2022 15:08 expéditeur : Isabelle Tarride)